

BGEA : Le Brevet de Gestion d'Entreprise Artisanale

NOUVEAU TITRE

Ce titre spécifique a pour vocation de permettre au plus proche collaborateur du chef d'entreprise ou au chef d'entreprise d'acquérir les compétences nécessaires pour piloter et encadrer une équipe et/ou créer/reprendre une entreprise.



DEVELOPPER SES COMPETENCES PAR LA QUALIFICATION

1 Objectif de la formation

Cette formation de niveau IV (Bac.) permet de **maîtriser l'ensemble des connaissances indispensables au pilotage de l'entreprise.**

2 Programme

Module 1 : Gestion financière et économique

84 heures

- Elaborer et équilibrer un plan de financement
- Analyser la situation financière et sa rentabilité

Module 2 : Gestion des Ressources Humaines

56 heures

- Organiser le travail et manager le personnel
- Appliquer les principes du droit du travail

Module 3 : Marketing et commercialisation

56 heures

- Maîtriser les différents outils de l'action commerciale au quotidien
- Maîtriser les techniques de vente et d'après-vente

Module 4 : Former l'apprenant dans le cadre de l'Alternance

42 heures

(Maître d'apprentissage) module optionnel

- Les obligations et le rôle du Maître d'apprentissage
- Accompagner le jeune dans la construction de son projet professionnel

3 Public concerné

Chefs d'entreprise, salariés de l'entreprise.

4 Modalités pédagogiques

- Animateurs spécialisés par domaine de formation
- 1 journée par semaine, d'octobre à juin (*hors vacances scolaires*)

5 Coût

Frais d'inscription par module : 20 € (à la charge du stagiaire)

Frais de formation : 8.50 € de l'heure de formation (demande de prise en charge auprès des O.P.C.A., des F.A.F. en fonction de la situation du stagiaire)

Pour plus de renseignements, contactez-nous au : 05 61 10 47 52 / 28